

L'actu des Représentants du Personnel Siège

Mai 2022

INFO/SPORTS

TVU et micro-trottoir à toutes les sauces

- Les RP ont alerté tout dernièrement le directeur de la rédaction sur la dégradation des conditions de travail, en particulier des reporters, une dégradation directement liée aux choix des éditions, tant sur le plan éditorial que sur celui de la fabrication de l'information.

Avec l'arrivée de la nouvelle direction, les progrès avaient été sensibles, mais depuis quelques mois, on assiste à une rechute.

Les RP dénoncent les usages frénétiques de la transmission par TVU et des micro-trottoirs, avec les dérives déontologiques et les dangers pour la santé et la qualité de vie au travail des journalistes et techniciens.

A cela s'ajoute aujourd'hui l'utilisation confuse, voire cachée, des smartphones en tournage.

Les RP alertent notamment sur la pratique qui consiste à commander un sujet « froid », pour diffusion le jour même, à une équipe qui part sans monteur et doit envoyer tous ses rushs par TVU. Le montage se fait ensuite à la rédaction, par un journaliste qui n'était pas sur le terrain. Autant cette pratique peut se concevoir, dans certains cas, sur l'actualité chaude, mais sur un dossier froid, c'est inadmissible.

La direction de l'information met en avant l'augmentation, depuis qu'elle est aux manettes, des sujets « unitaires », sujets tournés de A à Z par une même et seule équipe de reportage, à opposer aux sujets « en kit », patchwork du travail de plusieurs équipes.

Tout en pointant qu'elle est amenée régulièrement à retoquer des demandes de tournage de ce type, elle reconnaît qu'elle n'a pas les moyens de tout contrôler et qu'il y a parfois des dérapages.

Comme les demandes de micro-trottoir avec « liste de course » (les phrases que l'édition souhaite entendre de la part des interviewés). Ou encore, comme cette demande loufoque de faire un micro-trottoir au milieu des rayons d'un supermarché, avec un smartphone parce qu'on n'a pas obtenu l'autorisation de tourner.

A l'évidence, la direction est confrontée à une résistance, plus forte qu'elle ne l'avait imaginée, de la part de certains rédacteurs en chef qui n'arrivent pas à se défaire de leurs mauvaises pratiques.

C'est aux chefs de service ainsi qu'aux journalistes, rédacteurs, JRI, de prendre pleinement leurs responsabilités, et si besoin de tirer la sonnette d'alarme auprès des directeurs de la rédaction.

UKRAINE, un terrain miné

- Les RP rendent hommage aux équipes qui se sont rendues sur place ou qui y sont encore actuellement. Au cours des 4 mois de guerre, les chaînes du service public ont montré leur capacité à se mobiliser sur des événements exceptionnels.

Alors que le bilan des journalistes tués en Ukraine s'alourdit, la direction a rappelé le protocole de départ et de retour des équipes : équipes à 3 (rédacteur, JRI monteur), sur la base du volontariat et avoir été formé ou avoir l'expérience des terrains de guerre. Débriefing systématique au retour. Elle confirme que tous les personnels, permanents, pigistes ou contractuels, français ou étrangers, bénéficient des mêmes assurances, du moment qu'ils sont sous contrat FTV.

Si l'on prend un peu de recul, la couverture de la guerre en Ukraine a aussi révélé les faiblesses structurelles des rédactions, conséquence de la chasse aux ETP et de la fusion issue d'INFO 2015. Le service étranger a été supprimé, noyé dans un grand service dit « le Pool » et progressivement vidé par le départ d'un grand nombre de journalistes ayant l'expérience des conflits et de l'international.

Quand la guerre éclate, la rédaction nationale en est réduite à s'appuyer sur un petit noyau de rédacteurs, JRI et monteurs. Les missions prévues au départ pour une durée d'une quinzaine de jours s'allongent, passant de trois à quatre semaines. Des équipes partent à deux, faute de monteur disponible.

La direction fait ensuite appel au renfort de ses correspondants à l'étranger avec leurs équipes. Pourquoi déplumer ainsi nos bureaux à l'étranger pour couvrir une guerre qui se passe en Europe, au risque de passer à côté d'autres événements importants, comme le regain de violence entre Palestiniens et Israël, la correspondante à Jérusalem était en Ukraine ?

Mais il y a, derrière, une autre logique, faire des économies et contourner les règles établies : seuls les correspondants sont des salariés de FTV, les autres membres de l'équipe sont des contractuels, qui peuvent être à la fois JRI, monteurs, preneurs de son.

Encore plus hors cadre, le travail des envoyés spéciaux de France Info qui tournent et montent leurs reportages tous seuls, mais surtout que l'on envoie sans aucune formation aux terrains de guerre, contrairement aux engagements de la direction. Est-ce bien responsable ?

Amplitudes horaires, FTV à l'amende

- C'est en demandant des explications à un JRI ayant eu trois PV pour infraction au code de la route dans la même journée que la direction s'est aperçue que l'équipe de reporters de Rennes avait explosé les compteurs : 1100 kilomètres parcourus en 3 jours, à peine 6 heures de repos entre chaque période d'activité... la direction a dû recadrer l'encadrement.

Pour rappel, le délai entre deux périodes d'activité, c'est 11 heures maxi, délai qui peut être ramené à 9 heures dans des cas exceptionnels. La norme, inscrite dans l'accord collectif, c'est 44 heures en moyenne par semaine, même pour les forfait-jours.

Face aux abus en matière de durée du travail des forfait-jours, le CSE a mandaté le cabinet CEDAET pour réaliser une expertise. Un questionnaire a été élaboré pour donner la parole aux salariés, il sera envoyé dans les prochains jours.

Nouveau chef, nouvelles perspectives ?

- C'est Antoine Armand, ancien rédacteur en chef de France3 Toutes Régions (FTR site de Vaise, près de Lyon), qui a la lourde tâche de redonner de l'air frais au service société, qui a très mal digéré la fusion des rédactions France 3 / France 2. A cela s'est ajouté un management pathogène source de conflits et d'un grand mal être.

Mission du nouveau chef, rééquilibrer le rapport de force avec les éditions et remettre de l'équité et du sens dans le travail. La piste d'un retour aux spécialités (enfin) chez les journalistes est à l'étude, avec la création de groupes de travail autour des thématiques comme l'environnement, la santé, l'éducation ou le sport.

Recherche désespérément journalistes aux EVN

- Le service des échanges internationaux, qui dépend du chef du service « pool » (enquêtes et reportages) est le grand oublié de la direction de l'information. Pourtant ils ont été tout fiers quand le service a reçu le prix 2021 de l'UER, mais cela ne change pas beaucoup le quotidien des journalistes

Les départs se succèdent, mais les postes restent désespérément vacants.

Les effectifs ont fondu de moitié en 5 ans. La direction veut privilégier la mobilité, elle a lancé un appel à candidature dans les autres services, sans succès pour l'instant, à l'exception d'un journaliste actuellement en formation sur le poste.

JRI en restriction : des consultations qui font flop

- Les JRI en restriction (pas loin de 20% du service) ont été les premiers à se voir systématiquement proposer des postes aux EVN, à l'occasion d'une vague d'entretiens avec la RH.

Pour rappel, Laurence Mayerfeld avait mis le feu aux poudres en novembre dernier en s'interrogeant publiquement sur les raisons et la pertinence des restrictions chez les JRI et en soulignant les répercussions sur le fonctionnement de la rédaction. La DRH avait dû venir s'expliquer à la devant service, pour calmer les esprits.

C'est dans ce contexte et pour amorcer une réponse à la problématique bien réelle des restrictions chez les JRI que la RH explique avoir engagé ce volet d'entretiens ciblés.

Pas de surprise dans les propositions de reconversion : EVN, Coordination, IV3 coordination, édition... C'est sans surprise également que les JRI concernés n'ont pas donné suite. Non sans inquiétudes sur les conséquences possibles de leurs refus. Mais la RH tient à rassurer, assurant qu'elle n'est pas en train de constituer un « dossier » sur chacun des JRI en concerné.

Des roulettes, des roulettes !

- C'est bien joli d'organiser des entretiens avec les jri, mais si au quotidien, on faisait le minimum déjà pour diminuer leur port de charge ? Cela fait des mois qu'ils demandent l'achat ou l'aménagement de housses à roulettes pour les pieds de petites caméras, Canon 5D ou Sony 280. La DRM ne trouve pas, se défend-elle, de solution adaptée. Du coup, elle continue à chercher et lance un appel. N'hésitez pas à contacter directement par mail à la DRM Olivier Martinez, pour lui faire part de vos propositions !

Les bugs informatiques du week-end

- Les problèmes autour des outils de fabrication de l'information (Open media, Dalet, Webspaces) ne sont toujours pas résolus... Les incidents sont récurrents, mais le week-end les possibilités de dépannage ne sont pas à la hauteur du reste de la semaine. Parfois, c'est une simple autorisation de mise à jour qui manque à l'informaticien de permanence. Pourquoi ne pas commencer par-là ? Et éviter quelques séquences de stress aux équipes des week-ends.

Deskeurs du soir à France Info TV réclament reconnaissance

- Les journalistes qui travaillent sur l'édition du soir pour France Info TV et à la préparation de Télématin demandent un dédommagement.

Leur travail en nocturne est régulier, il représente une contrainte que ne prend pas en compte le forfait-jour, à la différence d'une vacation ponctuelle en horaire décalé.

La direction dit son intention de régler le problème, mais les mois passent et les deskeurs ne voient toujours rien venir. Au manque de reconnaissance salariale s'ajoute une pression de travail accrue, qui doit être prise en compte.

Numérique, le temps de la réflexion

- A la rédaction numérique Franceinfo.fr, aussi, les rythmes et l'intensité de travail se sont accélérés. L'offre d'information permet au site de se classer parmi les tout premiers, mais derrière le succès, il y a des salariés en souffrance. Toujours plus de travail, de nouvelles missions, on ne cesse de charger la barque, mais sans effectifs supplémentaires.

La rédaction se partage entre desks, froid et chaud. C'est ce dernier, le « live » où les journalistes écrivent en direct sur l'actualité en cours qui est en crise, car soumis à la pression la plus forte, avec des horaires décalés à répétitions et des vacations qui peuvent commencer à 6h et d'autres terminer à minuit.

La direction annonce engager une réflexion autour du traitement de l'actualité chaude, mais aussi plus globalement sur l'offre éditoriale en y associant les salariés sous forme de séminaire ou d'atelier. Mais le problème de fond, celui des effectifs, est systématiquement passé sous silence.

Rédaction numérique des sports, ça bouge

- A force de dénoncer la précarité massive à la rédaction numérique des sports, la direction commence à bouger. Depuis des années, au mépris de la loi et des salariés, elle fait tourner des journalistes en CDD sur des postes à l'évidence permanents. 8 CDI seulement sur 18 journalistes, les autres étant précaires, la situation n'est pas tenable pour la direction.,

Des propositions d'embauches devraient être faites d'ici l'été, afin de « construire une rédaction numérique, avec des CDI », assure Pascale Golomer. Reste à savoir combien ?

TLS en sursis, pour mieux renaître ?

- Sur l'offre linéaire, Stade 2 rempile à la rentrée, en revanche le sort de TLS est suspendu au choix de la direction des programmes, après la suppression de « Plus belle la vie » sur France3, à partir de fin novembre. Le résumé en images de l'actualité sportive du jour vit peut-être ses dernières heures. La direction des sports ne cache pas sa volonté de profiter de l'occasion pour réfléchir à un renouvellement de ce rendez-vous sportif. « C'est le bon moment

pour réfléchir à une nouvelle émission, à de nouvelles écritures et de nouveaux formats », explique Pascal Golomer.

Il veut associer à cette réflexion tous les participants réguliers : journalistes, dont les JRI, les monteurs, les documentalistes de la vidéothèque...pour proposer une émission relookée en septembre ...

Quand on peut plus on peut plus !

- A la vidéothèque des sports, la coupe est pleine et c'est le boss qui a demandé un temps mort !

Devant le surcroît exceptionnel d'activité (rattrapage post Covid des compétitions sportives couplé à la poursuite de la couverture des grands évènements), c'est le directeur adjoint lui-même qui a pris la décision de suspendre, pendant tout le mois de mai, le service aux Régions et à la rédaction nationale, histoire de faire le tampon et de permettre à ses troupes de souffler.

Cette décision, associée à l'octroi par la RH d'un cdd de secours a sauvé pour l'instant le service de la noyade, mais le problème n'est que reporté.

Le service est structurellement sous-dimensionné par rapport à la demande, et l'absence prolongée du chef de ce service, remplacé par un documentaliste titulaire du service, crée un vide qui, s'il n'est pas comblé très rapidement, risque de briser ce semblant et fragile équilibre.

Salariés convoqués par la RH pour un entretien pouvant aller...

- A la rédaction nationale, dans la foulée du licenciement en décembre dernier d'un JRI, une nouvelle vague de convocations fait des remous.

Beaucoup ne comprennent pas pourquoi la menace de sanction pouvant aller jusqu'au licenciement est évoquée, dès la première convocation. La RH a tenu à rappeler qu'en matière de harcèlement moral ou sexuel l'entreprise applique une politique de tolérance zéro et qu'elle se doit d'évoquer, dès la première convocation, l'éventualité d'un licenciement, pour se conformer à la loi

Au-delà de la forme, les salariés sont nombreux à s'interroger sur l'équité de la procédure. La plus grande attention doit être accordée aux plaignants et victimes, mais les quid du salarié mis en cause ?

La direction assure que, dans le mois qui s'écoule entre l'entretien préalable et la décision, l'enquête se poursuit, permettant à « l'accusé » d'apporter des éléments nouveaux pour sa défense.

Pour éviter les contestations, ne serait-il pas plus logique de séparer l'instruction des cas, d'une part, de la prise de sanctions, pour que ce ne soient pas les mêmes personnes qui enquêtent et sanctionnent.

Paris, le 14 juin 2022

VOS REPRESENTANTS DE PROXIMITE

Programmes, Communication, Marketing,
Études

➡ Xavier SERRA (titulaire)
➡ Muriel DARNET (suppléante)

Information et Sports

➡ Georges PINOL (titulaire)
➡ Nathalie BRIAND (suppléante)

Production, Fabrication et Technologies

➡ Xavier SERRA (titulaire)
➡ Pascal VOISIN (suppléant)

Gestion d'entreprise, Immobilier et
Moyens généraux

➡ Céline LABAT (titulaire)
➡ Karine BRAHIM (suppléante)

Pour contacter la CGT

➡ cgt.siege@francetv.fr
➡ snj-cgftv@francetv.fr

Pour la défense de l'audiovisuel public !

Les syndicats CGT, CFDT, SNJ, FO,
appellent tous les salariés de France Télévisions à faire grève
le 28 juin et rejoindre la manifestation nationale, à 11 heures
(Montparnasse – Assemblée nationale)

Nous appelons tous ceux qui nous soutiennent, à signer la pétition
<https://www.petitionenligne.net/defendrecap>

et à

contribuer au débat sur les réseaux sociaux : [#TouchePasAuxMediasPublics](https://twitter.com/TouchePasAuxMediasPublics)



Augmentations salariales 2022 :

Peu échapperont à une perte de pouvoir d'achat

« Le budget de France Télévisions n'est pas indexé sur l'inflation ! » Au deuxième round des négociations salariales, la DRH Laurence Mayerfeld a douché les attentes des salariés qui subissent l'envolée des prix dans les stations-service, au supermarché, des loyers ou du gaz.

Ce n'est pas une surprise, les effets de la suppression de la redevance télé se font déjà sentir avant l'heure. Après avoir méthodiquement siphonné le budget de la télévision publique – moins 400 millions en 4 ans – Emmanuel Macron continue d'essorer l'entreprise et ses salariés : pas un centime de plus, malgré la multiplication des discours démagogiques du Président et de son ministre de l'économie, sur le pouvoir d'achat : « Les entreprises qui peuvent augmenter les salaires doivent augmenter les salaires », a déclaré Bruno Le Maire.

Limitation à 5 jours du CET

La direction de France Télévisions est priée de se débrouiller pour trouver des sous. Elle a ressorti la limitation à 5, au lieu de 22, le nombre de jours qu'il est possible de déposer sur les comptes épargne temps, les CET. Une mesure permettant de dégager une maigre enveloppe de 1,02% de la masse salariale soit 5,8 M€. On est loin, très loin des 5,2% d'inflation enregistrée au mois de mai ! Et faut-il encore permettre aux salariés de poser leurs congés et les remplacer pour ne pas faire porter la charge sur les collègues.

Augmentations dégressives, de 2,64% maxi à... 0%

L'enveloppe exceptionnelle dégagée par la limitation des CET financerait une mesure... presque générale.

Pour les PTA et métiers artistiques l'équivalent de 40 à 65€ net/mois si votre salaire de base mensuel brut est inférieur à 5 300€. Rien au-delà.

Pour les journalistes, l'équivalent de 40 à 60 € net/mois si votre salaire de base mensuel brut est inférieur à 4 900 € (base 13 mois). Rien au-delà.

Augmentations individuelles

Le budget pour les augmentations individuelles reste le même qu'en 2021, 3,7 M€, soit une mesure pour 3 salariés, avec un taux moyen de 2,8%.

L'enveloppe consacrée à la résorption des disparités et à l'égalité Femmes/Hommes est divisée par 4, illustration d'un double langage sur l'équité et l'égalité salariale.

Tout le monde est perdant

Au total pour 2022 l'augmentation des rémunérations tous motifs confondus (salaires de base, primes d'ancienneté, augmentations individuelles et promotions, primes...), plafonne à 2,60% face à une inflation dépassant 5%. Comme en 2021, même les gagnants seront perdants !

La CGT ne peut accepter cette politique salariale punitive. Déjà éprouvés par l'aggravation de leurs conditions de travail et les suppressions d'emploi massives, les salariés de FTV subissent, en plus, la flambée des prix qui leur rend la vie de plus en plus difficile.

L'appel à la grève et à manifester le 28 juin pour la défense d'un budget affecté pour l'audiovisuel public est un signe de résistance contre la paupérisation du service public et pour obtenir les budgets nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

Paris, le 7 juin 2022



Préavis de grève

Tous à Paris le 28 juin 2022
pour sauver l'audiovisuel public !

La promesse de campagne du président-candidat Emmanuel Macron de supprimer la redevance au nom du pouvoir d'achat menace l'existence de l'audiovisuel public. Privatisation de France 2, fusion France 3/France Bleu, filialisation de la Fabrique, fusions de services suivis de licenciements, plusieurs hypothèses sont déjà sur la table. L'enjeu est considérable pour les citoyens: la diversité culturelle de notre pays et le pluralisme de l'information sont menacés.

Une démocratie moderne et digne de ce nom se doit de disposer d'un service public audiovisuel indépendant et financé à la hauteur des enjeux. La perspective du démantèlement au profit d'un secteur privé où règneraient les milliardaires des médias est insupportable. C'est à l'aune du niveau d'indépendance de l'information, que l'on mesure la maturité d'une démocratie.

Les citoyens n'ont jamais autant eu besoin d'une information indépendante et pluraliste avec des contenus qui échappent à la mainmise des plateformes mondialisées. Nous ne nous résignons pas à laisser l'État en simple suppléant du secteur privé.

Supprimer la redevance, ressource affectée, c'est précariser et paupériser l'audiovisuel public en le basculant sur le budget général de l'État donc aux arbitrages et aux pressions politiques incessantes. On a bien vu ce qu'il en fut avec la suppression de la publicité jamais réellement compensée.

La redevance est à ce jour le seul mode de financement pérenne garantissant l'indépendance de l'audiovisuel public.

Urgence de la mobilisation.

Les syndicats signataires revendiquent :

- La mise en place d'une taxe universelle affectée à l'audiovisuel public inspirée du modèle allemand et dont le rendement serait au moins équivalent au montant actuel de la redevance, compensation d'exonérations incluses
- Une indexation de cette taxe universelle sur l'inflation assortie d'un plan pluriannuel d'évolution sur 5 ans via un Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM).
- Des orientations stratégiques permettant au service public de se développer plus amplement encore sur le numérique avec des contenus dédiés et financés, tout en ayant les moyens de maintenir ses programmes sur le linéaire
- Un financement dédié pour lutter contre les fake news et défendre un journalisme exigeant et indépendant, afin de protéger notre modèle démocratique

Afin d'obtenir satisfaction, les syndicats CGT, CFDT, FO et SNJ appellent les salariés à cesser le travail le 28 juin 2022 à compter de 0H pour une durée de 24 heures et à se rendre massivement à Paris afin de faire entendre leur colère face à tant de mépris affiché par le pouvoir en place.



**Tous à Paris
le 28 juin !**

*Remis en main propre le 24/05/2022
à 17h12, avec les réseaux d'usage.*

Paris, le 24 mai 2022

Pour la CGT,
Pierre Touchel

Pour la CFDT,
Yvonne Roehrig

Pour FO,
Océan GRENIER

pour le SNJ
Serge GARNIER